oct. 2026

www.siahvy.org

FAIRE FACE

VULNERABILITÉ

N° 8

Après les inondations de 2024, Raphaël (le prénom a été changé) a franchi une nouvelle étape dans l'adaptation de sa maison au risque de crue. Avec l'accompagnement du SIAHVY, il s'est équipé de batardeaux et de dispositifs antiretour sur ses canalisations. Une protection bienvenue, même si elle ne peut garantir une sécurité absolue.

« LES BATARDEAUX, C'EST RASSURANT… JE N'AURAIS PAS PU LES ACHETER SANS UNE AIDE »

Un peu plus d'un mètre d'eau dans sa maison : Raphaël n'a rien oublié des inondations d'octobre 2024. Un épisode qui l'a conduit, avec sa compagne, à renforcer la protection de leur habitation située en bordure de l'Yvette. Après avoir bénéficié d'un diagnostic de vulnérabilité proposé par le SIAHVY, il a engagé les travaux préconisés. « Moi, je suis content d'avoir des batardeaux installés. C'est rassurant », confie-t-il. Pour autant, son expérience l'amène à considérer ces nouveaux équipements avec pragmatisme.



DES ÉQUIPEMENTS POUR LIMITER LES ENTRÉES D'EAU

Les travaux réalisés concernent deux points particulièrement vulnérables de la maison : les ouvertures et les canalisations. Des batardeaux ont été installés devant le garage et la porte d'entrée. **Ces barrières amovibles permettent de faire obstacle à l'eau lors d'une montée de la rivière. En complément, des clapets antiretour visent à empêcher les eaux de remonter par les réseaux d'évacuation**.







Ces installations répondent aux préconisations du diagnostic de vulnérabilité réalisé en avril 2025. Pour Raphaël, elles représentent une avancée concrète. Désormais, en cas de nouvelle crue, il dispose de moyens supplémentaires pour ralentir, voire empêcher, l'entrée de l'eau dans son habitation.

Mais cette protection a ses limites. ***« On a eu un peu plus d'un mètre ici. Et puis les batardeaux, ça ne peut faire qu'un mètre. C'est dommage »***, regrette-t-il. En cas d'inondation comparable à celle de 2024, l'eau pourrait donc franchir les barrières. ***« Ça passera à la fin, mais ça passera quand même. »***

SIAHVY
Syndicat de l'Yvette

UNE PROTECTION APPRÉCIÉE, MALGRÉ CERTAINES RÉSERVES

Raphaël aurait souhaité aller plus loin dans la sécurisation de sa maison. Il avait notamment envisagé d'installer des batardeaux d'une hauteur de 1,50 mètre, en prenant personnellement en charge le surcoût au-delà du mètre prévu dans le dispositif de financement. Une possibilité qui lui a été refusée.
« J'avais demandé si c'était possible de financer simplement jusqu'à un mètre et que je puisse rajouter ce qu'il faut pour passer au-dessus. On m'a dit que ce n'était pas possible », explique-t-il. Une réponse qu'il regrette, même s'il reconnaît qu'une hauteur supplémentaire ne garantirait pas une étanchéité totale : sous une pression importante, l'eau peut aussi trouver d'autres chemins pour pénétrer dans l'habitation.
La limitation de la hauteur des batardeaux à un mètre répond toutefois à des impératifs de sécurité. Elle vise à faciliter l'intervention des services de secours, mais également à limiter la pression exercée par l'eau sur les murs, qui pourrait fragiliser la structure du bâtiment.
Cette réserve ne remet cependant pas en cause son intérêt pour les travaux réalisés. Raphaël distingue clairement la satisfaction de disposer de nouveaux équipements et les améliorations qu'il souhaiterait voir apportées au dispositif. Son objectif n'est pas de se croire définitivement à l'abri, mais de réduire autant que possible les conséquences d'une prochaine inondation.


stockage des batardeaux

LE SIAHVY, UN ACCOMPAGNEMENT POUR PASSER À L'ACTION



Le parcours de Raphaël illustre l'intérêt des diagnostics de vulnérabilité proposés par le SIAHVY aux habitants exposés au risque d'inondation. **En identifiant les points faibles de chaque habitation, cette démarche permet de définir des solutions adaptées à la configuration des lieux et d'accompagner les propriétaires dans la réalisation des travaux.**
Pour Raphaël, cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus large, engagée dès l'achat de la maison en 2023. Matériaux résistants à l'eau, installation électrique surélevée, mobilier adapté : le couple avait déjà pris plusieurs précautions. Les batardeaux et les clapets antiretour viennent aujourd'hui compléter ces aménagements.
Reste une conviction, renforcée par l'expérience : **aucune installation ne permet de supprimer totalement le risque**. La prévention repose aussi sur la vigilance, la préparation et la capacité à réagir rapidement. Les équipements nouvellement installés offrent à Raphaël une sécurité supplémentaire, sans faire disparaître la nécessité d'anticiper.

APPRENDRE À VIVRE AVEC LE RISQUE

« Il y a tellement de paramètres et de choses auxquelles on pense, auxquelles on ne pense pas »

Au-delà de sa propre habitation, Raphaël s'interroge sur l'évolution de son environnement. Les nouvelles constructions sur le plateau de Saclay, la gestion des eaux pluviales, l'entretien des cours d'eau ou encore la préservation des milieux naturels soulèvent, à ses yeux, des questions auxquelles il est difficile d'apporter des réponses simples.
Il s'interroge notamment sur la prise en compte du ruissellement dans les nouveaux projets immobiliers, sans pour autant établir de lien direct entre ces constructions et l'ampleur des dernières crues. Et propose également que son cas puisse être mise au service d'autres riverains : « Si certains d'entre eux ont besoin d'un retour d'expérience sur les aides du SIAHVY, je peux me rendre disponible pour un échange.... » (Laissez vos coordonnées au SIAHVY qui transmettra).

Son témoignage rappelle ainsi une réalité essentielle : **la protection contre les inondations repose sur une combinaison d'actions, individuelles et collectives.** Avec ses nouveaux équipements, Raphaël se sent mieux préparé. Il sait néanmoins qu'il devra continuer à surveiller la rivière et à adapter son comportement. Car l'enjeu n'est plus seulement d'empêcher l'eau d'entrer. Il est aussi de gagner du temps, limiter les dommages et apprendre à vivre durablement avec le risque.

SIAHVY Syndicat de l'Yvette
SIAHVY - SYNDICAT DE L'YVETTE - 12, AVENUE SALVADOR ALLENDE - 91160 SAULX-LES-CHARTREUX
infos@siahvy.fr / 01 69 31 72 10 / www.siahvy.org
Crédits photos @Orsay @Merton Scott @Siahvy